

La pollution des sols



Un site ou un sol peut être pollué du fait d'anciennes activités industrielles, minières ou de gestion des déchets. Les infiltrations de substances dangereuses sont alors susceptibles de présenter un risque pour les personnes ou pour l'environnement. La principale voie de transfert de la pollution vers l'homme se fait par les eaux souterraines. Des transferts sont aussi possibles par l'ingestion de sol ou de poussières (notamment la mise à la bouche des enfants), la consommation de végétaux ou l'inhalation de gaz du sol contaminé, par exemple, par des hydrocarbures.

A la différence de l'eau pour laquelle des seuils de potabilité ont été définis, il n'existe pas en France pour le sol des seuils par substance à partir desquels on considère que le sol est ou n'est pas pollué.

L'inspection des installations classées s'assure, lors des cessations d'activité, que les exploitants remettent leur site en état. Les actions de réhabilitation visent la compatibilité avec l'usage futur du site.

Recensement des sites

Deux types d'inventaire ont été mis en place depuis 1996, soit à partir de la connaissance historique des anciens sites industriels, soit à partir des actions menées par les pouvoirs publics :



- **BASIAS** est un inventaire « historique » des anciens sites industriels qui a été réalisé département par département, à partir des archives départementales et s'est achevé en 2004. 9310 sites ont été inventoriés en LR dont 1803 dans l'Aude, 1950 dans le Gard, 2535 dans l'Hérault, 918 en Lozère et 2104 dans les Pyrénées-Orientales.

- **BASOL** est l'inventaire des sites (potentiellement) pollués faisant l'objet d'une action des pouvoirs publics soit parce qu'il a été constaté que le sol était pollué, soit parce que des impacts ont été constatés sur la qualité des eaux. Cet inventaire national recense, au 31 octobre 2011, 90 sites pour le Languedoc-Roussillon.

Traitement des sites

Le traitement d'un site pollué dépend de son impact potentiel sur l'homme et l'environnement, et est déterminé en fonction de l'usage auquel il est destiné. Une fois mis en sécurité (clôture du site, affichage du danger, enlèvement des produits dangereux facilement accessibles...), l'impact est apprécié au cas par cas à partir d'une étude d'évaluation des risques selon une méthodologie nationale disponible sur le site : www.developpement-durable.gouv.fr/-Sites-et-sols-pollues-.html

Un plan de gestion du site est alors établi à partir du diagnostic de l'état du sol et des eaux souterraines.

Les zones polluées sont traitées à l'aide des meilleures techniques disponibles pour un bilan coût / avantage acceptable. Les travaux de dépollution et les mesures de gestion sont validées par une évaluation des risques sanitaires montrant que le risque lié à la pollution résiduelle est acceptable. Le cas échéant, des mesures de gestion complémentaires

(confinement, restrictions d'usage) peuvent alors être mises en place.

Si le niveau de dépollution atteint après le traitement ne permet pas un usage sensible du site, des servitudes d'utilités publiques permettront de restreindre l'usage du site et de garder la mémoire de l'état du site dans les documents d'urbanisme. Elles permettront aussi d'exiger des études et des travaux complémentaires pour tout changement d'usage.

Cas de site **orphelins** : intervention de l'ADEME

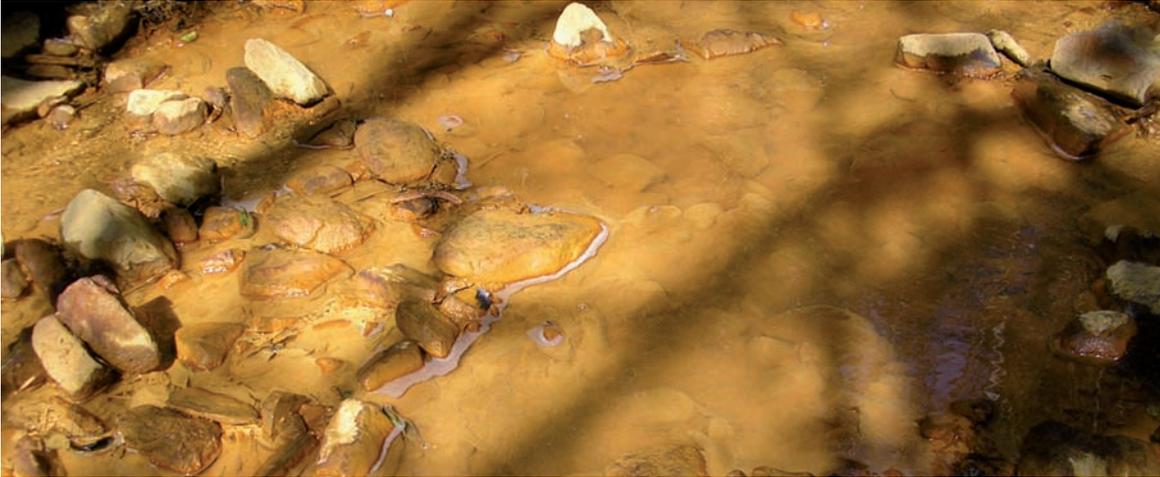
Lorsque toutes les actions à l'encontre des responsables d'une pollution ont échoué et que la pollution génère des risques importants pour les populations et l'environnement, l'Etat intervient en tant que garant de la santé et de la sécurité publique en mandatant l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) pour mettre le site en sécurité.



Information du public

Les inventaires BASOL et BASIAS contribuent à informer le public et sont consultables aux adresses www.basol.ecologie.gouv.fr et www.basias.brgm.fr ; BASOL est mis à jour régulièrement par les inspecteurs des installations classées en fonction des actions menées par l'administration et les responsables de ces sites. Une fois l'action des pouvoirs publics terminée la fiche BASOL est transférée dans BASIAS.

BASIAS est régulièrement consulté par les notaires, lors des transactions foncières, ou par les aménageurs, lors des opérations d'aménagement, pour vérifier qu'aucune activité potentiellement polluante n'a été exercée sur le site. Le cas échéant, l'état du sol est vérifié pour s'assurer qu'il est compatible avec l'usage prévu par l'aménageur.



Faits marquants 2011

Diagnostic du sol des écoles construites sur d'anciens sites industriels

Dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, par circulaire du 4 mai 2010, une action a été engagée pour s'assurer que les établissements accueillant les enfants et les adolescents ne présentent pas de risque du fait qu'ils soient implantés sur d'anciens sites industriels potentiellement pollués.

1200 établissements implantés sur d'anciens sites industriels ont été identifiés à partir de BASIAS dont 64 dans la région Languedoc-Roussillon. A fin 2011, 41 diagnostics ont été engagés, 11 sont terminés et ne montrent aucune anomalie. Les 23 diagnostics restant seront engagés en 2012.

Réduction de l'exposition au plomb des populations sur le site de Saint Laurent le Minier dans le département du Gard

Le Hameau de la Papeterie, sur la commune de Saint Laurent le Minier, a été le siège de nombreuses activités industrielles : papeterie, extraction et traitement de minerais (plomb et zinc) depuis le 19^{ème} siècle au moins. Une étude de l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS) diligentée par le ministère à la demande du préfet a montré en 2009 que les concentrations des résidus provenant de l'activité humaine dans les environs du hameau de la Papeterie étaient supérieures aux teneurs naturellement présentes et pouvaient avoir des effets possibles sur la santé des enfants. Ainsi, ce site a été retenu comme site pilote au niveau régional pour la définition et la mise en œuvre de solutions visant à réduire l'exposition au plomb des habitants.

Le préfet a confié la définition des solutions de réhabilitation puis leur mise en œuvre à l'ADEME. Ainsi, des travaux de reconnaissance et d'évaluation à objectif opérationnel ont été conduits en 2010 et 2011. Ils se poursuivront jusqu'en 2013. La première tranche opérationnelle confiée à l'ADEME a été lancée le 11 juillet 2011 par arrêté préfectoral.

L'ADEME a été autorisée à occuper temporairement les terrains par arrêté préfectoral du 27 septembre 2011. Les riverains ont été informés des opérations en cours et à venir lors d'une réunion publique qui s'est tenue sur site le 13 octobre 2011. Les coûts associés aux études opérationnelles sont estimés à environ 480 000 €. *Des travaux de réhabilitation s'ensuivront.*



Action de l'Etat sur des sites et sols pollués

(extraction BASOL au 31/12/2011)



AUDE

Nom établissement	Commune	Nappe surveillée	Etude	Traitement effectué	Classement BASOL
Centre EDF / GDF Services Vallée d'Aude	CARCASSONNE	non	non	oui	★★
Agence clientèle de Limoux	LIMOUX	non	non	oui	★★
ATELIERS D'OCCITANIE (Plaisance)	NARBONNE	oui	oui	non	★★
ATELIERS D'OCCITANIE (Corbières)	NARBONNE	oui	oui	non	★★
Agence d'exploitation EDF-GDF	NARBONNE	non	non	oui	★★
COMURHEX	NARBONNE	oui	oui	oui	★
MELPOMEN LABORATOIRE	PORT LA NOUVELLE	non	oui	oui	★★
SOFT	PORT LA NOUVELLE	oui	oui	non	★★
Dépôt Pétrolier de Port La Nouvelle	PORT LA NOUVELLE	oui	oui	oui	★
TOTAL	PORT LA NOUVELLE	oui	oui	oui	★
HUNTSMAN	QUILLAN	oui	oui	oui	★★
ANCIENS ETABLISSEMENTS BOILLETOT (▲)	QUILLAN	oui	non	non	★
ANCIENNES MINES D'OR et installations de métallurgie	SALSIGNE	oui	oui	oui	★★

GARD

Nom établissement	Commune	Nappe surveillée	Etude	Traitement effectué	Classement BASOL
SYNGENTA	AIGUES VIVES	oui	oui	oui	★
SNER	ALÈS	non	oui	oui	★★
Crassier de Tamaris	Alès	non	oui	oui	★★
Agence commerciale EDF GDF	Alès	oui	oui	oui	★★
Station Service ROLLIN	Anduze	oui	non	oui	★★★
BRUN d'ARRE ⁽⁴⁾	Arre	non	non	non	★
AVENTIS CROPS SCIENCE	BEAUCAIRE	oui	oui	oui	★
Ancienne station service ⁽⁴⁾	BEAUVOISIN	non	oui	non	★
Ancienne usine à tubes	BESSEGES	oui	oui	oui	★★
UGINE	LAUDUN	oui	oui	oui	★
Station propane	LE VIGAN	non	oui	oui	★★
NOBEL	MANDUEL	non	oui	oui	★★
CEAC	NÎMES	non	oui	oui	★★
Ancienne usine à gaz	NÎMES	non	oui	oui	★★
SNCF Technicentre	NÎMES	non	oui	oui	★★
Anciens services techniques d'EDF GDF	PONT SAINT-ESPRIT	non	non	non	★★
ASHLAND POLYESTER	PUJAUT	oui	oui	oui	★★
Ancienne usine à gaz	ST HIPPOLYTE DU FORT	non	oui	oui	★★★
Ancien site de traitement des minerais (▲)	ST LAURENT LE MINIER	non	oui	oui	★
Dépôts de résidus de traitement de minerais (▲)	ST SÉBASTIEN D'AIGREFEUILLE	oui	non	non	★
Ancienne installation de traitement de minerais	ST SAUVEUR CAMPRIEU	non	oui	non	★
Ancien incinérateur	SAUVE	oui	oui	oui	★★
Ancienne usine à gaz	SOMMIÈRES	oui	oui	oui	★★
Dépôts de résidus connexe à l'ancienne mine (▲)	THOIRAS	non	non	non	★
Installation technique EDF	UZES	non	non	oui	★★★

LOZÈRE

Nom établissement	Commune	Nappe surveillée	Etude	Traitement effectué	Classement BASOL
GAILLARD RONDINO	AUMONT AUBRAC	oui	oui	non	★★
Lyonnet Bois Imprégnés	LANGOGNE	oui	oui	non	★★
Agence EDF / GDF Services	MARVEJOLS	non	non	non	★★
MEGISSERIE MERCIER	MARVEJOLS	non	oui	non	★★★
Dépôts de résidus de traitement de minerais	MAZEL (MAS D'ORCIÈRES)	non	oui	non	★

HÉRAULT

Nom établissement	Commune	Nappe surveillée	Etude	Traitement effectué	Classement BASOL
La Méditerranéenne	AGDE	oui	oui	non	★★
Ancienne laverie de la mine de la Rabasse	AVÈNE	oui	oui	non	★
Sud Fertilisants	BALARUC LES BAINS	oui	oui	oui	★★
RAFFINERIE DU MIDI	BALARUC LES BAINS	oui	oui	oui	★
Ancienne usine à gaz de Bedarieux	BEDARIEUX	non	non	non	★★★
Station service Super U	CASTELNAU	non	non	non	★
Cocon de la RD8	CEILHES ET ROCOZEL	non	non	oui	★★
Gare de CEILHES ROQUERDONDE	CEILHES ET ROCOZEL	oui	non	oui	★★
Ancienne usine de Ceilhes et Rocozel	CEILHES ET ROCOZEL	non	oui	oui	★★
Agence EDF GDF SERVICES de Frontignan-Sète la Peyrade	FRONTIGNAN	non	oui	oui	★★★
ESSENCES ET CARBURANTS DE FRANCE	FRONTIGNAN	oui	oui	oui	★
Ancien étang de Frontignan	FRONTIGNAN	non	non	non	★★★
Canal de La Peyrade	FRONTIGNAN	non	non	non	★★
Ancienne raffinerie Mobil	FRONTIGNAN	non	oui	non	★
GDH	FRONTIGNAN	oui	oui	non	★
SOCIETE SOTRAITAL	GANGES	non	oui	oui	★★
Fonderies de la Haute Seine	GRAISSESSAC	non	non	non	★★
SNCF	JONCELS	oui	non	oui	★★
Station service Hyper U	LE CRÈS	oui	non	oui	★
ANCIENNE USINE A GAZ	LODÈVE	oui	oui	oui	★★
MOULIN DU CAPITOUL	LODÈVE	oui	oui	oui	★★
Agence EDF / GDF	LUNEL	non	non	non	★★★
Agence d'Exploitation EDF GDF	MONTPELLIER	non	non	oui	★★
Parc industriel de la Pompignane	MONTPELLIER	oui	oui	non	★★
SHELL	MONTPELLIER	oui	oui	non	★★
AUCHAN	PEROLS	oui	oui	non	★
Agence EDF / GDF Services	PEZENAS	non	non	non	★★★
Sotrait	SAINT BRES	non	non	non	★★
TOTAL	SÈTE	oui	oui	non	★
GDH (BAP)	SÈTE	non	oui	oui	★★
ALPHA RECYCLAGE	VILLEVEYRAC	oui	non	non	★★

PYRÉNÉES ORIENTALES

Nom établissement	Commune	Nappe surveillée	Etude	Traitement effectué	Classement BASOL
Actif-autos	ARGELES SUR MER	oui	oui	non	★
UIOM	ARGELES SUR MER	non	oui	non	★★
UIOM	CANET EN ROUSSILLON	non	oui	oui	★★
Ancienne décharge	ILLE SUR TÊT	non	non	oui	★★
UIOM	LESQUERDE	non	oui	oui	★★
Marty (ferrailleur)	PERPIGNAN	non	oui	non	★★
UIOM	PERPIGNAN	non	oui	non	★★
Centre EDF-GDF Services	PERPIGNAN	non	non	oui	★★★
SNAG FRANCE TELECOM	PERPIGNAN	oui	oui	non	★★
SOPER	PERPIGNAN	non	oui	non	★★★
SHELL	PERPIGNAN	non	oui	non	★
Ancienne station service (▲)	PRADES	non	oui	non	★
Dynamiterie de PAULILLES	PORT VENDRES	non	oui	oui	★★★
BP Fioul Services	SAINT-ESTÈVE	non	oui	oui	★★★
Station service	ST JEAN PLA DE CORTS	oui	oui	oui	★
UIOM	ST FELIU D'AVALL	oui	oui	non	★★

Etude : Diagnostic de l'état du sol

★ site en cours d'évaluation ou de travaux

★★ site traité avec surveillance des eaux et/ou restrictions d'usage

★★★ site traité, libre de toute restriction

(▲) Intervention de l'Etat sur fonds publics (Ademe, BGRM)

Sites et sols pollués

